

Le Petit St Martinois

Septembre 2023

Chères St Martinoises, chers St Martinois,

Nous attendions l'été avec impatience mais il est passé à très vive allure et nous laisse un peu déçus de nous retrouver déjà en septembre après une pluie diluvienne. C'est la rentrée, signe de retour à l'école, des vendanges, des feuilles qui jaunissent et jonchent déjà le sol, des jours plus courts et du changement vestimentaire.

A quelques jours de la rentrée scolaire, nous avons appris que les fondamentaux, lire, écrire, compter revenaient au cœur de l'école et que les 20 % d'élèves qui ne maîtrisent pas les fondamentaux ne passeront plus en 6e. Il était temps.

« Gouverner c'est être dur » disait le Général de Gaulle mais comment faire dans un pays devenu ingouvernable. La France était un pays dominant mais nous deviendrons bientôt des dominés si rien ne change. L'Europe ne représente plus que 10 % de l'humanité alors que l'Afrique explose et que l'Asie représente 60 %.

De 1,8 milliard d'humains en 1920, nous sommes maintenant 7,5 milliards et ce n'est pas fini. L'augmentation de la population mondiale menace la préservation de l'environnement. Et quand je vois tous les déchets qui sont jetés par les vitres des voitures, je me dis que le travail d'information et de formation est immense. Mais il ne faut pas renoncer. Merci aux personnes qui trient leurs déchets, qui achètent moins de vêtements, qui prennent moins l'avion.... Le moindre petit geste est utile.

Acheter ses fruits et légumes sur le marché paysan, donc en circuit court, fait partie des gestes à reproduire. Nous pouvons dire merci à Jean-Paul Chanial qui a œuvré pour le développement de ce marché de 2001 à 2023.

Profitez des quelques beaux jours qui restent à venir, gardez l'espoir car comme le disait John Lennon : « L'évolution et tous les espoirs pour un monde meilleur reposent dans le courage et la vision franche des gens qui embrassent la vie. »

Joëlle Richaud

Vie de la Commune

Nuisances sonores

Plusieurs personnes se sont plaintes en mairie durant l'été des bruits émis par les avions. Nous avons pu relever quelques numéros d'immatriculation qui nous ont permis de savoir qu'il s'agissait d'avions de l'armée.

Jean-François LOVISOLO a pris contact avec le Général de la base aérienne 701.

Les entraînements des pilotes ont été intensifiés en raison de l'augmentation massive des élèves pilotes et également en raison de la situation géopolitique actuelle.

Une réunion de concertation en présence de Madame la Sous-Préfète a permis de trouver un compromis qui permet à la fois de garantir la sécurité des pilotes et de réduire ces nuisances pour les habitants du Luberon

Travaux en cours / à venir

- D'ici la fin de l'année, 16 caméras seront installées (notamment pour lutter contre les dépôts sauvages) et des toilettes écoresponsables seront installées au bout du mail.
- Les passages les plus endommagés du chemin de Rourabeau seront refaits afin de faciliter son utilisation par les cyclistes. Ce chemin deviendra une voie verte via un projet initié par Cotelub et sera utilisable par les véhicules à moteur des riverains uniquement.
- Les travaux en bas du **Castelas** (arrêt de bus, aire de covoiturage, réaménagement du tri sélectif...) seront réalisés par EIFFAGE et l'entreprise ROUX TP en cotraitance. Un lieu-dit a été créé par le Département, **la vitesse maximale autorisée pour la traversée de ce lieu-dit est dorénavant de 50 km/h**. Un local ENEDIS vient s'ajouter à ces futurs travaux.



Rentrée scolaire

Elle a eu lieu le 4 septembre et a concerné 59 élèves répartis en 3 classes. Une nouvelle enseignante a pris ses fonctions. De nombreux travaux ont été réalisés pendant l'été par le personnel technique.

Les vacances scolaires seront les suivantes :

- Toussaint : du 21/10/23 après les cours au lundi 06/11/23
- Noël : du 23/12/23 après les cours au lundi 08/01/24
- Hiver : du 24/02/24 après les cours au lundi 11/03/24
- Pâques : du 20/04/24 après les cours au lundi 06/05/24
- Été : 06/07/24 après les cours

Garderie et Cantine

Suite à une modification des horaires de l'école, certains créneaux garderie ont été adaptés. Le tarif garderie n'avait pas été revu depuis 2008. Il a été réévalué.

- 7h30/8h35 : 2,50 €
- 16h15/17h30 + goûter : 3,00 € pour les enfants de St Martin
- 16h45/17h30 + goûter : 2,50 € pour les enfants de Peypin
- 17h30/18h30 : 2,50 €

Pas de changement pour le prix du repas à la cantine : 3 €

Inscription sur les listes électorales

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, il faut soit avoir son domicile ou résider dans cette commune, soit être soumis aux impôts locaux de la commune, soit être le gérant ou l'associé (majoritaire ou unique) d'une entreprise située dans cette commune. Il faut fournir un ou plusieurs justificatifs.

- Soit une carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- Soit un passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit en ligne : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054>
- Soit avec un formulaire CERFA 12669*02

Jean-Paul CHANIAL 1939/2023, 84 ans



Aîné de 3 sœurs Jean-Paul, fut le chouchou de sa mère et de ses sœurs.

Il se marie avec Mireille en 1962 après avoir passé 2 ans en Algérie pour servir la France pendant la guerre d'Algérie. 3 enfants, Patricia, Lionel et Christophe naîtront de cette union.

Les aléas de la vie ont fait que Jean-Paul et Mireille se sont séparés en 1983.

En 1999, il épouse Chantal qui l'a accompagné jusqu'aux derniers instants.

Professionnellement, il a eu un parcours atypique : boucher à la Bastide des Jourdans, il intègre ensuite les cuisines de l'hôpital de Pertuis où, sans doute la promiscuité avec le corps médical, lui donne envie de se lancer dans une carrière médicale. A 40 ans, il se lance dans des études qui le conduisent vers le métier d'aide-soignant puis infirmier pour finir surveillant ce qui correspond actuellement au statut de cadre.

Parti à la retraite à 60 ans, bien que pas très enthousiaste pour le statut de retraité, il s'investit dans la municipalité où il sera adjoint au maire de 1995 à 2008, président du marché paysan de 2001 à nos jours, membre du CCAS de 2008 à 2020.

Il était également président du Clic Soleil Age, participait à certaines commissions de l'hôpital de Pertuis, s'occupait de la Maison Familiale et rurale de la Tour d'Aigues, président de « Arts Créations et goûts » ...

Vous l'aurez compris, le Jean-Paul très actif et volontaire n'a pas voulu céder la place à un Jean-Paul diminué par la maladie et a préféré abandonner le combat.

Sa famille et ses amis garderont de lui le souvenir de quelqu'un de caractère, volontaire, investi dans ses fonctions mais toujours présent pour sa famille.

Vie sociale & associative

AGV Saint-Martin – La Motte : Forme & Santé



"le sport santé c'est d'abord la recherche du bien-être, de l'épanouissement personnel et collectif, du développement des capacités de chacun"

Contacts : Claude SABART, président 06 08 86 16 35 – emiga.com@wanadoo.fr

Robert ABERLENC, trésorier 06 11 54 47 43 – r.aberlenc@orange.fr

Charlotte KESLERS, secrétaire 06 87 10 76 62 – keslers@wanadoo.fr

Dossiers d'inscriptions en mairie de La Motte et de St Martin

Nous serons présents à la journée des associations le 17 septembre à la Motte

Activités	Jour / Horaire	Animateur	Date reprise	Tarif / An
Marche active Etang de la bonde	Lundi 10h à 11h	Nadine Pino	18/09/23	135 €
Gym douce Salle polyvalente La Motte	Mardi 16h à 17h	Paulina	19/09/23	135 €
RANDO Pleine nature	Mardi 8h-18h	Jean-Paul Ragot	05/09/23	135€
Gym Plein air Etang de la bonde	Mercredio 9h45 à 11h	Nadine Pino	20/09/23	135€
Marche plaisir	Mardi / Jeudi A la journée 09h à 11h ou 14h00 à 16h00 1/mois : 9h à 17h	Suzie Mistre Magali Calac Jean-Paul Ragot	07/09/23	16€
Stretching Foyer St Martin	Vendredi 15h à 16h	Paulina	22/09/23	135 €
Frais de fonctionnement + licence et assurance Obligatoire				39€

Les Enfants d'Abord en Sud Lub'

Voilà la 6^{ème} année qui débute pour l'association les Enfants d'Abord en Sud Lub'. Pour la rentrée dernière 2022-2023, l'association a pu reverser 40€ par enfant scolarisé dans les écoles de Saint Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues, permettant ainsi aux enseignants d'enrichir leurs projets de classe.

Et tout ceci grâce à l'aide bénévole de parents d'élèves, grands-parents, famille, habitants, tous volontaires pour participer chacun à sa manière aux événements festifs et conviviaux.

Pour cette fin d'année 2023, de nouveau avec la présence et le soutien permanent des deux communes et des enseignants, nous aurons à cœur de vous proposer le désormais traditionnel marché de Noël, l'achat groupé de sapin pour l'organisation desquels nous aurons besoin de tous les Enfants d'Abord plus souriants et motivés que jamais !

Contact : Facebook / lesenfantsdabordensudlub@gmail.com





L'association du CS2 a pour objectif de promouvoir la culture, le sport tout en favorisant le lien social au sein du village. Les CS2 propose toute l'année en période scolaire des cours de théâtre, d'art plastique et d'éveil multi-sports pour les enfants.

Pour les adultes, le CS2 propose des cours de Pilates, une méthode douce qui vise à renforcer les muscles profonds, améliorer la posture et soulager les tensions musculaires, les cours s'adaptent à chaque personne.

Nous avons à cœur de partager ensemble des moments de vie ; nous proposons des après-midis conviviaux autour de jeux de société avec un partage de collations ; nous allons également mettre en place des cafés philo grâce à une belle dynamique de groupe.

Des rencontres jeux de société toute l'année et des cafés philo gratuits pour les adhérents !

Une séance d'essai pour les nouveaux. Inscription en cours d'année possible.

Du 11 septembre au 14 juin inclus (hors vacances scolaires).

Paiement possible en 3 fois + adhésion 10€/famille

Contacts :

Inscription par mail : asso.cs2@gmail.com

Info : 06.64.71.87.08 (Lilas), 06.31.32.84.58 (Julie), 06.51.93.25.65 (Dorine)

Salle polyvalente de Saint-Martin de la Brasque

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
THÉÂTRE (4 à 6 ans) 16h30-17h30 130€/année	ARTS PLASTIQUES (7 ans et plus) 17h-18h 150€/année	EVEIL MULTISPORTS (3 à 6 ans) 9h-10h 150€/année	THÉÂTRE (6 à 8 ans) 16h45-17h45 130€/année
THÉÂTRE (8 ans et plus) 17h30-18h30 130€/année		PILATES (Adultes) 10h30-11h30 130€/année	
PILATES (Adultes) 18h45-19h45 130€/année		ARTS PLASTIQUES (3 à 7 ans) 16h-17h 150€/année	PILATES (Adultes) 18h-19h 130€/année



La Boule St Martin

Désormais forte de 62 licenciés, chiffre en augmentation depuis 3 ans, la Boule Saint-Martin continue sa progression en essayant de faire en sorte que tout le monde puisse participer à son développement tout en étant associé aux divers évènements.

▪ Loisirs

Tous les après-midis, lorsque le mistral ou la canicule ne s'en mêlent pas, c'est une bonne vingtaine de personnes qui s'affrontent au cours de parties où rire et convivialité sont de rigueur. Ces parties donnent aussi l'occasion à certains "spectateurs" qui se reconnaîtront de faire et de refaire parties de chasse, matchs de l'OM, cueillette des champignons et tout autre sujet important de la vie locale...

- Plusieurs vendredis soir durant l'été des concours semi-nocturnes ouverts à tous, licenciés ou non, sont organisés. Ces concours sont en général agrémentés d'un repas auquel participe un bon nombre de personnes, locaux, voisins et même parfois vacanciers.
- Enfin pour la deuxième année consécutive nous avons organisé, en concertation et avec l'aide de la municipalité, les 4 concours de la fête votive. Concours qui soit dit en passant ont rassemblé un grand nombre de participants (44 le vendredi, 36 le samedi, 135 (un record) le dimanche et 42 pour la longue du lundi).

▪ Compétition

La boule Saint-Martin a participé aux Championnats des clubs vétérans et OPEN du Vaucluse. Plusieurs équipes sont engagées dans les différents championnats départementaux et se déplacent régulièrement dans les clubs voisins pour participer aux concours officiels. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances et nous avons conscience que nous ne rivaliserons jamais avec les grosses écuries du département Carpentras, Orange, Cavaillon, Le Thor... pour ne citer qu'elles, mais nous gardons l'ambition de faire en sorte que La Boule Saint-Martin soit connue et reconnue.

▪ Organisation

Pour la saison 2023 nous avons organisé :

- 4 concours officiels inscrits au calendrier du comité du Vaucluse
- 2 journées de championnat des clubs

Le qualificatif et le championnat triplé mixte du Vaucluse pour lequel nous avons reçu, excusé du peu, les félicitations du président du comité départemental.

Toutes ces compétitions qui ont vu participer bon nombre de joueuses et joueurs comptant parmi les meilleurs du département ont permis à beaucoup de Vaclusiens de découvrir qu'il y avait dans le sud du département un village au cadre idyllique pour jouer à la pétanque qui s'appelait Saint-Martin de la Brasque ...

Enfin, point d'orgue de la saison, début septembre se déroulera le désormais traditionnel concours des sponsors richement doté (1000 euros et Louis d'or pour les vainqueurs) qui attire de très nombreux et d'excellents joueurs de toute la région. Nous souhaitons profiter de cet article pour remercier d'une part les services techniques de la mairie pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent au niveau de la logistique et l'équipe municipale qui est à nos côtés et qui nous soutient lors de toutes nos manifestations. Gageons qu'avec ce soutien la Boule Saint-Martin continuera à avancer afin que tous : petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, licenciés ou non puissent s'adonner aux joies de la Pétanque.

Pour tout renseignement contacter le 06 77 17 85 38 ou le 06 62 63 65 58

Fête Votive des 4, 5, 6 et 7 août 2023



Ni le vent, ni le froid ne sont venus ternir l'enthousiasme des nombreux participants (presque 200) au repas paëlla du samedi soir, installés dans la cour de l'école pour être à l'abri des rafales de vent. Malgré ces aléas, l'ambiance était au rendez-vous

Certains avaient sorti la doudoune pour ne pas manquer le spectacle de « Phénix Organisation » qui, le dimanche soir, pendant 2 h, nous a transporté dans les années 80 et son plus beau répertoire.

Les concours de boules ont connu un joli succès avec, le dimanche, 45 équipes de 3 joueurs. Du jamais vu depuis longtemps.

Le vendredi soir, une soupe au pistou a réchauffé les boulistes.

Tout le monde a pu se réconforter en dégustant les excellents beignets appelés chez nous « chichis », gaufres, churros... du regretté Monsieur Lopez qui a su transmettre son savoir faire à son successeur.

Marché Paysan et marché artisanal

Leur succès ne se dément pas !

Un nombreux public arbores les allées tous les dimanches. M. Perez, chevrier, en est le nouveau président élu par les adhérents et Patrice Varaire le délégué de la commune.

Dégustation de melons, d'aïoli, animation musicale et buvettes tenues à tour de rôle par les associations de la commune : tout est réuni pour que les visiteurs passent un agréable dimanche matin.



Comité Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Les membres du CCAS ont tenu 2 buvettes du dimanche matin plus une lors du vide grenier en semi nocturne (18h-22h) qui s'est déroulé sur le mail.

Cette nouvelle formule a été bien accueillie. Les exposants ont été heureux de trouver de l'ombre et de profiter de la baisse de la température en soirée.

L'argent récolté lors de ces animations viendra abonder les finances pour réaliser des actions d'aide ou d'animation.

Comité Communal des Feux de Forêts

Le CCFF a été présent sur le marché du 21 mai. Ce sont ensuite les patrouilles mises en place par la Région et le Parc du Luberon qui ont pris le relais pour l'information du public.

Les patrouilles de surveillance de 2 personnes se sont déroulées du 19 juin au 27 août.

« La Gauloise » a 100 ans

Le 15 octobre 1923, Monsieur Emile SYLVESTRE se rendait à la Sous-préfecture d'Apt pour faire enregistrer l'association de chasse « La Gauloise ». Elle fut officialisée le 14 novembre 1923 par une insertion au Journal Officiel.

Hormis la chasse, l'association avait pour but la répression du braconnage, du furetage et la régulation de la faune sauvage et des nuisibles.

Après M. Sylvestre, les différents présidents ont été : M. Judici, Raymond Imbert, Alain Varaire, Max Bianchi, Michel Regouffre, Maurice Ayme et Patrice Varaire.

Le groupement intercommunal du Haut Luberon fut créé le 16 mars 1952 englobant 11 communes de Cucuron à Pierrevert dont St Martin.

Depuis une trentaine d'années, de nombreuses contraintes sont apparues par l'intermédiaire des Fédérations nationales et départementales, à la demande des écologistes.

Pour les chasseurs le plaisir est avant tout dans le travail avec les chiens, le fait de sillonner notre territoire idyllique et bien sûr la convivialité entre pratiquants.



Environnement & Sécurité

Forage

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie tous les forages, existants ou futurs.

Cela concerne les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, individuel ou collectif, qu'ils soient destinés à des usages domestiques ou agricoles, à l'alimentation humaine ou animale.



Vous devez **remplir le formulaire Cerfa N°13837*02 « déclaration d'ouvrage, , puits et forages à usage domestique » pour signaler votre ouvrage, et le déposer en mairie.** La mairie doit alors saisir les données correspondantes dans une base de données nationale.

A noter : Différence entre un puits et un forage : la profondeur du puits n'excède pas 20 m.

Les arbres sont un véritable réservoir de biodiversité animale et végétale.

Ils sont des éléments majeurs de notre écosystème et permettent la présence de nombreux êtres vivants : insectes, oiseaux, mammifères et végétaux.

La diversité des espèces d'arbres contribue également à la diversité de la faune et de la flore. Ils sont source de vie. Avec leur fonction de photosynthèse, ils sont qualifiés de producteurs d'oxygène. En absorbant le dioxyde de carbone de l'air, les arbres libèrent de l'oxygène, ce qui est essentiel à la survie de nombreuses espèces, y compris l'espèce humaine.

Les arbres ont toujours été intimement liés à l'évolution de la biodiversité terrestre, surtout l'humanité car l'oxygène, l'eau, les aliments et les médicaments dépendent tous des forêts. Ces dernières constituent l'élément charnière dans l'adaptation et l'atténuation du réchauffement climatique.



L'arbre est producteur d'oxygène et source de vie.

Les arbres comme presque tous les végétaux, sont des organismes autotrophes.

Ils fabriquent leur propre nourriture leur permettant ainsi de croître, se reproduire et transmettre leurs caractéristiques aux prochaines générations de végétaux par les gènes.

Demain habiter le Luberon

S'inspirer d'hier pour réinventer les manières d'habiter le Luberon pour un développement adapté à l'identité rurale du Luberon...

Un guide édité par le Parc Naturel Régional du Luberon, très bien fait, est consultable en mairie.

Entretien des cours d'eau privé

Si la rivière traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du Code de l'environnement). Si, au fil du temps, le lit de la rivière se déplace, la ligne séparative suit le mouvement.

Enfin, qu'elle soit issue d'un cours domanial ou privé, l'eau reste ce que l'on appelle une "chose commune", en ce sens qu'elle n'appartient à personne en particulier. Son usage est ouvert à tous comme le rappelle l'article L. 210-1 du Code de l'environnement qui la qualifie de "partie du patrimoine commun de la nation". Chacun reste donc libre de puiser de l'eau à condition de limiter son utilisation à un usage domestique comme l'arrosage du jardin ou le nettoyage de la voiture. Attention à ne pas tarir le cours de la rivière ni à la polluer !

Une obligation d'entretien

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Pour autant, vous n'êtes pas libre d'entreprendre ce que vous voulez. Cet entretien doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit.

Mais attention ! « Un cours d'eau forme un milieu naturel complexe. Toute intervention doit donc être préalablement réfléchie afin de ne pas risquer de détruire l'équilibre de cet écosystème. Il faut utiliser des méthodes adaptées qui ne soient pas trop agressives ».

« Quelques bons réflexes sont, par ailleurs, à connaître. D'abord, pensez à éliminer les embâcles qui peuvent former des bouchons et favoriser les inondations. Éviter également de planter des arbres inadaptés le long des rives. Par exemple, les peupliers ont des racines trop superficielles pour tenir les berges ».



COTELUB (communiqué)



Un territoire attractif et actif pour ce premier semestre 2023 !

Mobilité, économie créative, environnement et jeunesse : des compétences présentes sur votre communauté de communes.

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM), carrefours de la mobilité

La prise en compte des évolutions sociétales et environnementales est un enjeu majeur pour la collectivité. Dans le cadre de sa compétence mobilité, COTELUB a engagé la création de trois pôles d'échanges multimodaux (PEM).

Un Pôle d'Echange Multimodal est un aménagement permettant la connexion de plusieurs modes de transport (voitures, bus, trains ou vélos) afin de faciliter les correspondances. Le PEM, carrefour essentiel de la politique d'aménagement du territoire, traduit l'ambition de COTELUB d'améliorer les déplacements entre les zones rurales et les villes « Centre ».

Trois PEM sur le territoire de COTELUB

Le Vice-président Jean-Marc Brabant rappelle que « La création des PEM est l'une des priorités de COTELUB dans le cadre du Schéma de mobilité rurale. L'objectif est d'améliorer l'offre de services aux usagers en matière de mobilité mais aussi d'encourager la pratique du vélo. Ces PEM sont d'ailleurs en lien avec l'itinéraire vélo dont l'objectif est de relier les 16 communes du territoire ».

Le PEM de Cadenet a été achevé. Situé à côté de l'aire de co-voiturage réalisée par le Département de Vaucluse, le PEM disposera de 15 places de stationnement et d'emplacements sécurisés pour les vélos.

Deux autres PEM verront ensuite le jour sur le territoire ; d'abord à Grambois (fin 2023, début 2024) au lieu-dit Moulin du Pas avec une quarantaine de places, puis à Mirabeau en 2024.

Future charte du Parc du Luberon

Devant l'importance de cette charte qui, si nous y adhérons, engagera les communes pour 15 ans, les élus de Cotelub souhaitent obtenir des réponses précises. En effet, La Région et les Départements ont figé leur participation financière. En revanche la participation financière des communes est variable et donc ajustable. Les maires ne veulent pas être la variable d'ajustement. De plus, l'Etat, très présent, impose ses desideratas pas toujours compatibles avec ceux des communes.

Il est donc essentiel que nous ayons tous les éléments en main pour prendre une décision.

Les 6 défis de la charte pour 2025-2040 :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
- Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant
- Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

Etat- Civil

Mariages

Antoine CONTINI et Florence SEGUI le 3 juin 2023

Anne-France SCOTTI et Manon GIRAND le 8 août 2023

Décès

Jean-Paul CHANIAL le 13/05/2023, 84 ans

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 de 8h à 12h – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Conseils municipaux : PV consultables en mairie ou sur www.saintmartindelabrasque.com

Conseils municipaux : 11/09 – 16/10 – 13/11 – 11/12

Architecte conseil : permanences les 08 et 22/09 – 06 et 20/10 à 15h30 en mairie- 04 90 77 61 02 -

Conseillère Départementale : Noëlle Trinquier : 07 86 91 76 64 / 04 90 77 61 02

Présente en mairie 1 fois par mois et notamment le 18/09/23 à 13h30.

Député : Jean-François Lovisolo : 06 61 91 74 10 – jean-francois.lovisolo@assemblee-nationale.fr -

Permanence le 15 septembre de 10 à 11h à Mirabeau

Messe à St Martin : 17/09 – 22/10 – 19/11 et 17/12

Prochaine parution du PSM : janvier 2024. Articles à remettre avant le 28/12/2023

Permanences de la Gendarmerie : le 13 octobre de 9h à 11h en mairie.

Bibliothèque Communale : Le bibliobus passe régulièrement et les rayons regorgent d'ouvrages récents. Contact pour RDV : Frédérique : Biblio.stmartin@gmail.com

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

Les 2 agents recenseurs seront Chantal Volluet et Marie-France Andreis.

Ce recensement est très important pour la commune car il définira la population légale dont dépendra la participation de l'Etat au budget communal.

Semaine Européenne de la Mobilité du 16-22 septembre

Stand d'auto-réparation de vélo – gratuit

Balade à vélo – gratuit, sur inscription via boutique.luberon-sud-tourisme.fr

Fresque de la Mobilité – gratuit, sur inscription

Film Low Tech – offert par Cotelub

Retrouvez toutes les informations de la semaine sur cotelub.fr

